

COMMENT AFFECTER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?



1 Dès à présent

Je configure mon compte Net entreprises.fr

2 À partir du 27 mai 2024

Je me connecte sur la plateforme SOLTéA (créez votre compte à partir de votre SIRET)



3 Avant le 4 octobre 2024

Je désigne le groupe 3iS comme bénéficiaire

Code UAI : 0781997X

4 J'indique le % du solde de la taxe d'apprentissage que je souhaite affecter à 3iS



35 ANS D'EXPERTISE PÉDAGOGIQUE



5 CAMPUS



2500 ÉTUDIANTS



700 PRODUCTIONS PAR AN

3iS

Institut International de Image et du Son

EDUCATION Paris | Bordeaux | Lyon | Nantes | Avignon*

*ouverture rentrée 2024

Votre interlocuteur :

Jérôme Thirion

Directeur des Relations Entreprises

jthirion@3is.fr

06 69 19 92 11

“
On ne
laisse pas
3iS dans
un coin ! ”

Dirty Dancing

“
T'as
d'belles
caméras
tu sais ! ”

Le Quai des brumes

“
Si j'aurais su,
j'aurais versé
ma taxe
à 3iS ”

La Guerre des boutons

“
Monseigneur,
il est l'or
L'or de verser
la taxe
d'apprentissage ”

La Folie des grandeurs